

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Rodrigue

<https://www.cadre21.org/membres/12381bd96e2949558b5154d5>

Date d'obtention : 2020-11-05 22:12:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que les rôles de chacun sont bien définis, la démarche est claire pour chaque intervenant. Aussi, je sais que je peux et que je dois confisquer les téléphones si c'est moi qui intervient. Lorsque nous avons fait une intervention il y a deux ans dans mon milieu, la direction a confisqué les téléphones, car il a intervenu en premier avec les jeunes impliqués et je voyais ceci comme une méthode disciplinaire. Maintenant je sais comme intervenante que dois le faire si je vois le jeune en premier. Je retiens que le processus est beaucoup plus rapide entre les partenaires et que la majorité des jeunes, 80%, ont des mesures éducatives. Peu sont malveillants et subiront un processus judiciaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sentirai en confiance de savoir comment intervenir pour chaque situation, je serai certaine que mes questions en entrevue sont appropriées et pertinentes. Moins de stress. Rassurant aussi de savoir que l'équipe école est formée, nous travaillons tous dans le même sens. Beaucoup plus efficace et contente de voir dans la trousse que nous saurons comment mieux aborder la situation avec les parents et qu'il y a de l'information que nous pouvons envoyer.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Préserver leur dignité, ce que je fais toujours avec les jeunes, mais pour ces situations délicates, plus à l'affût de quoi dire et comment le dire. Je pourrai rassurer les victimes que personne ne verra les photos compromettantes. Accent est mis sur le côté éducatif en scolaire, les rassurer que ceci est une leçon de vie. Donner du soutien aux victimes au niveau des conséquences psychologiques.